

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 84 (1975)
Heft: 7

Artikel: Les souffrances d'abord
Autor: Pascalis, Jean
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-684129>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les souffrances d'abord

La paix n'a jamais été un des objectifs directs de la Croix-Rouge. A l'origine du moins. Sa tâche a consisté d'abord uniquement à protéger les victimes des guerres et à leur porter secours d'une manière impartiale, sans prendre parti quant aux causes des conflits. Son action s'est étendue par la suite aux victimes des catastrophes naturelles, aux victimes d'épidémies, aux réfugiés, aux affamés, aux accidentés, aux malades, aux handicapés. Son objectif principal a été avant tout: adoucir les souffrances humaines quelles qu'elles soient et quelles qu'en soient les causes. Ce souci a été le point de départ de l'élaboration progressive des Conventions de Genève visant à protéger et secourir les victimes de guerres. Il a été à l'origine, par ailleurs, de la création des 122 Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge avec leurs millions de volontaires contribuant de mille façons différentes à l'adoucissement des souffrances de toutes natures de par le monde.

L'arène politique

Dans ce domaine, la Croix-Rouge est longtemps restée sur ses positions originales. Les causes des conflits étant avant tout d'ordre politique, la Croix-Rouge ne pouvait pas s'y attaquer sans entrer dans l'arène politique et risquer, par là, de compromettre son efficacité basée essentiellement sur le respect du principe de **neutralité** à l'égard des parties en conflit, de celui d'**impartialité** à l'égard des victimes et de celui d'**indépendance** à l'égard des gouvernements. Elle risquait aussi de compromettre gravement son **unité**. Les conflits étant essentiellement affaire de gouvernements, il fallait laisser à ceux-ci et aux organismes intergouvernementaux créés à cet effet – l'ONU – le soin de s'attaquer à

leurs causes. Il n'en restait cependant pas moins vrai que – par son action humanitaire elle-même – la Croix-Rouge a, qu'elle le veuille ou non, une influence **indirecte** sur les causes de conflits. De même, en effet, qu'un secouriste Samaritain, dont la préoccupation est centrée sur les **conséquences** d'un accident, sera sans doute plus qu'un autre attentif et sensible aux causes pouvant être à l'origine des accidents, de même un homme, une institution, dont l'action est toute dirigée en faveur des victimes d'un conflit armé, sera, plus qu'un autre, sensible à l'absurdité du recours aux armes et à la nécessité d'en éliminer les fermentes. Il est indéniable qu'une institution dont toutes les activités sont basées sur l'esprit de service, sur le concept de solidarité mutuelle ainsi que

Le geste salvateur du secouriste marqué de la croix rouge sur le champ de bataille, au milieu du déferlement de la haine et de la violence, est DÉJÀ UN FACTEUR DE PAIX.

(Photothèque CICR)

Les causes ensuite

La Croix-Rouge a tout naturellement été incitée à se pencher non seulement sur les souffrances elles-mêmes, mais également sur les **causes** de ces souffrances. Du stade des soins purement curatifs, elle a donc passé à celui des soins préventifs, à la prophylaxie. C'est l'origine des campagnes d'éducation sanitaire et alimentaire qui sont devenues les activités principales de bien des Sociétés nationales de Croix-Rouge. C'est l'origine de multiples campagnes de prévention des accidents de toutes natures, des campagnes anticatastrophes et antipollution dont la Croix-Rouge se préoccupe et s'occupe de plus en plus. Fallait-il aussi qu'elle se préoccupe des causes des guerres et des conflits en général?





Alors que le dialogue est bloqué entre deux pays, la poignée de mains entre les chefs des délégations Croix-Rouges de la Corée du Nord et de la Corée du Sud est DÉJÀ UN FACTEUR DE PAIX.

(Photothèque CICR)

sur la compréhension interhumanitaire et internationale, constitue un facteur de paix dans un monde où dominent la rivalité, l'incompréhension, la violence et la haine.

Les pressions

Cependant la Croix-Rouge n'a cessé – de l'extérieur comme de l'intérieur – de recevoir des coups de boutoirs, l'incitant à avoir une action non seulement indirecte mais **directe** en faveur de la paix. Aucune des Conférences internationales de la Croix-Rouge de l'après-dernière guerre n'a manqué de se préoccuper de cette question. Lors de chacune des sessions, une résolution a été votée incitant la Croix-Rouge non seulement à intensifier son action indirecte, mais également à déployer une action toujours plus directe en faveur de la paix. Par ailleurs, bien des mouvements progressistes, bien des jeunes reprochent à la Croix-Rouge de ne pas s'engager plus délibérément et de ne pas stigmatiser les fauteurs de guerre. On lui reproche même – au CICR en particulier en sa qualité de promoteur des «Conventions de Genève» – de ne vouloir qu'**«humaniser la guerre»** au lieu de tendre à son éradication. On va même jusqu'à prétendre méchamment que la Croix-Rouge a besoin de la guerre pour vivre! De là à la comparer aux marchands de canons ayant intérêt à la guerre, il n'y a qu'un pas que d'aucuns n'hésitent pas à franchir très allègrement.

La Conférence de Belgrade

La Conférence mondiale de la Croix-Rouge sur la paix, qui a eu lieu du 8 au 14 juin dernier à Belgrade, s'inscrivait dans ce contexte. Elle coïncidait avec le 100e anniversaire de la Croix-Rouge de Yougoslavie, plus exactement celle du Monténégro. Elle réunissait les délégués de 74 Sociétés nationales et des délégués de la Ligue, du CICR et de l'Institut Henry-Dunant. 34 rapports et communications mettant l'accent sur les diverses contributions possibles de la Croix-Rouge à la paix avaient été envoyés. Pas de divergences de vues à propos des contributions indirectes: diffusion des Conventions de Genève et des principes de la Croix-Rouge, développement des opérations internationales de secours et d'entraide, participation accrue au développement des jeunes Sociétés nationales de Croix-Rouge; contributions plus importantes à l'amélioration de la santé et des conditions de vie dans le Tiers monde; développement des échanges internationaux, échanges de jeunes, développement de toutes les activités pouvant contribuer à une meilleure solidarité mutuelle et à une meilleure compréhension à tous les niveaux, du niveau familial au niveau international. Tout cela contribue effectivement indirectement à la promotion de la paix. Personne n'en disconvient. Mais les avis commencèrent à diverger quelque peu et à laisser appa-

raître de sérieux clivages à partir du moment où l'on aborda les actions directes en faveur de la paix dont la Croix-Rouge doit ou devrait ou ne devrait pas prendre l'initiative. Précisons que de telles interventions directes ont été recommandées dès 1963 lors du Congrès du centenaire de la Croix-Rouge à Genève, c'est-à-dire après l'intervention du CICR dans l'affaire de Cuba. Les Conférences internationales de la Croix-Rouge de 1965 à Vienne, de 1969 surtout à Istanbul et de 1973 à Téhéran ont peu à peu précisé les possibilités de telles interventions tant du CICR que des Sociétés nationales. Dans certains cas en effet, il se peut que la Croix-Rouge puisse retarder, empêcher ou arrêter le recours aux armes en organisant des entretiens entre parties adverses. Des exemples peuvent être cités: Croissants-Rouges d'Algérie et du Maroc en 1964, Croix-Rouges du Honduras et du Salvador en 1969, Croissant-Rouge irakien et Lion-et-Soleil-Rouge d'Iran en 1971, Sociétés nationales d'Ethiopie et de Somalie en 1974, du Mali et de Haute-Volta en 1975, des deux Corées depuis deux ans déjà, etc. Dans certains cas, les rencontres ont été organisées par l'intermédiaire du CICR ou d'autres Sociétés nationales sœurs; dans d'autres circonstances, ce sont les Gouvernements qui ont eu recours à l'intermédiaire de leurs Sociétés nationales pour tenter d'éviter le recours aux armes. Ces interventions sont cependant toujours délicates et doivent se dérouler dans la plus grande discrétion. Seuls en principe



L'échange de grands blessés et de grands brûlés sous le contrôle du CICR, à Chypre, est DÉJÀ UN FACTEUR DE PAIX.

(Photothèque CICR)

des problèmes humanitaires peuvent être abordés.

Mais d'aucuns voudraient que la Croix-Rouge aille plus loin encore et que l'on aille jusqu'à collaborer avec les Nations Unies pour condamner telle agression, telle discrimination raciale, telle politique d'apartheid, telle détention politique arbitraire, ce qui, en fait, équivaudrait à remettre en question le principe de neutralité en voulant que la Croix-Rouge juge et condamne, qu'elle distingue entre agresseurs et agressés, ces derniers seuls ayant droit à ses secours et à sa sollicitude.

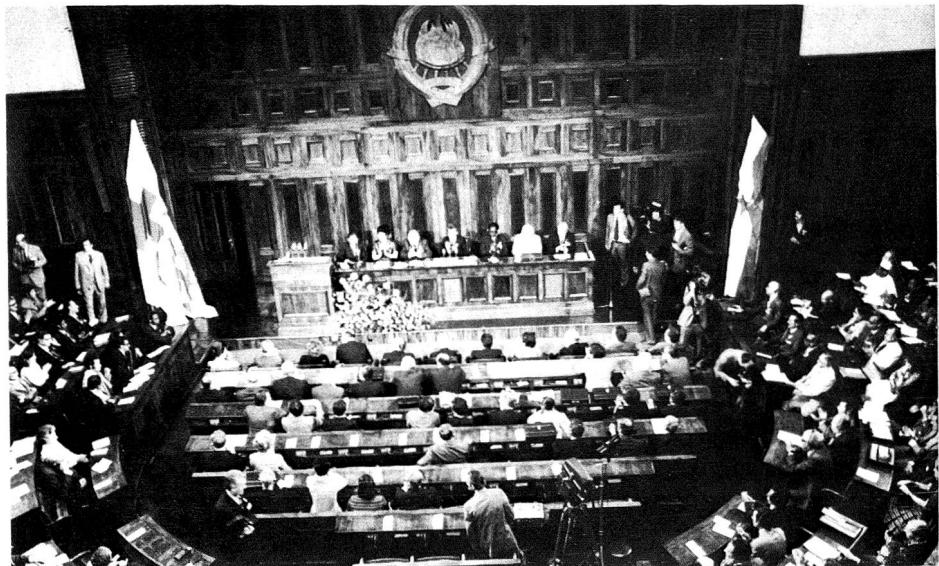
Une voie périlleuse!

C'est là, à notre avis du moins, un très grave et très dangereux retour en arrière après plus de 100 ans de luttes pour faire respecter une totale impartialité à l'égard des blessés, malades, prisonniers et autres victimes de guerre, militaires ou civils. Henry Dunant lui-même avait réussi à faire prévaloir cette impartialité sur le champ de bataille de Solférino, lorsqu'il voulait que l'on ne fasse aucune différence entre soldats blessés italiens, autrichiens ou français. «Tutti fratelli», tous des frères, proclamait-il aux femmes de Castiglione. Non, la Croix-Rouge ne doit pas s'aventurer sur cette voie périlleuse. Comment d'ailleurs peut-on déterminer qui, des combattants ennemis, est l'agresseur, notamment lorsqu'il s'agit d'un conflit interne, d'un conflit racial, d'un conflit visant à l'indépendance d'un territoire? Bien sûr, la Croix-Rouge jouit d'un grand prestige et certains sont enclins à voir ce prestige servir de fer de lance pour stigmatiser les fauteurs de guerres.

D'ailleurs n'a-t-on pas tendance à ne considérer comme étant les seuls fauteurs de guerre que les Gouvernements et les partis, par opposition aux bons peuples qui subissent? N'a-t-on pas tendance à considérer qu'il y a d'un côté les bons et de l'autre les méchants, d'un côté les fauteurs de guerre avec le couteau entre les dents et de l'autre les doux agneaux avec un rameau d'olivier?

Non, les ferment de guerre – c'est-à-dire l'égoïsme, la jalousie, la violence, la haine – existent en chacun de nous. Ils existent lorsque je manque d'amour à l'égard de mon prochain immédiat déjà dans mon propre pays, dans ma propre maison, dans ma propre famille. Ne serait-ce pas là, en définitive, que devrait se concentrer notre effort Croix-Rouge? Faire en sorte qu'il y ait plus de compréhension entre les hommes, plus de solidarité, plus d'amour?

Jean Pascalis



Lors de la Conférence mondiale de la Croix-Rouge sur la paix, à Belgrade, chercher un langage commun, chercher à se comprendre et à s'estimer malgré les fossés qui nous séparent; est DÉJÀ UN FACTEUR DE PAIX.

(Photo LSCR)

Quoi qu'en pense en général, les leviers de la guerre et de la paix ne sont pas entre les mains des seuls gouvernements. Chacun peut contribuer à la paix du monde en cherchant à connaître, comprendre, aimer et aider son prochain, qu'il soit aux antipodes ou tout proche. Le simple geste d'entraide du jeune volontaire de la Croix-Rouge est DÉJÀ UN FACTEUR DE PAIX.

(Photo CRS/E. Monnier)

